

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL TÉLÉPHONÉ
07 OCTOBRE 2010
18H30 – 20H25

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absent excusé

Dominique SAGARY (invité)



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Triathlon au féminin

Jean-Michel BUNIET présente le bilan des journées du triathlon au féminin 2010 :

- 585 participantes dont 142 non licenciées, notre cible, et licenciés accueil
- budget de l'opération 12.350€, soit un investissement de 87 € par non licenciée ou licenciée accueil.

Ce bilan fait ressortir un très faible impact de cette opération sur les féminines non-licenciées puisqu'il en ressort, qu'hors la journée de lancement à Enghien les Bains où la F.F.TRI. s'est fortement engagée dans la préparation de l'événement, la participation est décevante.

Par ailleurs, sur les 142 non licenciées ou licenciées « accueil », nous pouvons raisonnablement penser que près de la moitié était titulaire d'une licence « accueil », ce qui porte l'investissement engagé par la F.F.TRI. sur cette opération à 170 € par non licenciée. Il convient de réévaluer l'intérêt du dispositif actuel et de proposer une orientation différente. C'est la tâche à laquelle se sont déjà attelées Valérie DELAGRANGE et Virginie JOUVE.

L'orientation proposée est de limiter cette opération à une seule épreuve que la F.F.TRI. pourra médiatiser. Pour faciliter la venue des journalistes et la médiatisation de cette opération, cette épreuve devrait se dérouler en Ile de France. Une valorisation des initiatives locales pour sensibiliser les femmes non licenciées pourrait également être envisagée en complément sur la base d'un appel à projet.

Afin de permettre la recherche de partenaires avant que les budgets des entreprises ne soient bouclés, la validation de cette orientation sera proposée au Comité Directeur du 16 octobre prochain.

2. Calendrier prévisionnel des Grandes Epreuves Fédérales 2011

En l'absence de Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, l'état d'avancement du calendrier prévisionnel des Grandes Epreuves Fédérales sera présenté par Dominique FRIZZA.

Le calendrier prévisionnel présenté a été discuté récemment lors d'une réunion de la Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) n'est pas encore finalisé et reste donc un document de travail confidentiel. Le représentant des clubs de D1 de triathlon avait été invité à cette réunion et a malheureusement transmis ce document, non finalisé et non validé par le Comité Directeur Fédéral, à l'ensemble des clubs de D1, dont certains sont également candidats pour l'organisation d'une épreuve à label national. Cette situation est tout

à fait anormale et irrespectueuse, notamment vis-à-vis des organisateurs qui n'auraient pas été retenus par la CNGE.

Un projet plus abouti sera présenté au BDF du 15 octobre prochain.

3. Projet de Réglementation Sportive et date d'application de la « taxe de formation » pour les clubs non labellisés souhaitant évoluer en D1 ou en D2

Le CDF du 29 mai dernier a validé à l'unanimité la création d'une « Taxe de Formation » applicable aux clubs de D1-D2 qui ne souhaiteraient pas, ou ne pourraient pas, s'engager dans une démarche de formation et de labellisation fédérale.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, précise que cette année encore certains clubs de D1 pourraient ne pas remplir tous les critères conduisant à une labellisation fédérale. La question de la date d'application de la « taxe de formation » validée en mai dernier se pose donc.

Les membres du BDF décident à l'unanimité de rendre cette disposition applicable dès la saison 2010-2011 afin de ne pas pénaliser les clubs de D1 et de D2 qui disposeront donc de deux possibilités de maintien en D1 ou en D2 : soit l'obtention du label fédéral Ecole de Triathlon * ou ** selon la division concernée, soit le paiement de la « taxe de formation ».

Frank BIGNET précise que le groupe de travail dirigé par David MANGEL s'est réuni ce jour pour valoriser le coût moyen d'une année de formation et proposer ainsi un montant de « taxe de formation » réaliste au regard de l'investissement des clubs qui se sont engagés dans une démarche de formation et de labellisation fédérale.

Le Président LESCURE indique que le montant de la « taxe de formation » devra être proposé au CDF du 16 octobre prochain, puis validé par une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra, comme l'autorisent nos statuts, par téléphone.

4. Budget prévisionnel 2011

Une première version du budget prévisionnel est présentée aux membres du BDF. Les dispositifs importants lancés par la F.F.TRI. nous engagent sur plusieurs années (nouveau site Internet, embauche, aide à la professionnalisation des ligues, production TV...) et ne laissent que peu de marges de manœuvre pour financer de nouveaux projets.

Le Président LESCURE rappelle son souhait de révision du mode d'augmentation des licences afin de pouvoir financer et développer de nouveaux projets au service des triathlètes. Les membres du BDF sont favorables à cette orientation.

Emmanuel CHABANNES propose également d'envisager de nouvelles sources de recettes en proposant un service d'inscription aux épreuves par Internet. Les membres du BDF sont favorables à cette orientation.

Le Président LESCURE demande au Trésorier Général de proposer au BDF du 15 octobre prochain une nouvelle version du budget prévisionnel.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général